

Description des travaux de vérification des compteurs

PV FICHE CONSTAT N°30/3

Au cours du contrôle effectué sur le réseau de distribution électrique de la ville de Guédiawaye le 05/05/2025 par l'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL à des fins de vérifications annuelles par échantillonnage de la conformité des mesures d'énergie des compteurs de la SENELEC.

Il a été constaté sur :

- Le compteur Numéro : 11014016
- Marque : SIMELEC
- Type : M2X
- Constante d'impulsion : 2,5 Wh/tr
- Rapport TC : /Rapport TP :
- Classe : 2 Année : 2009
- Calibre : 230V 10-60A Fréquence : 50 Hz
- Indexes : k1 k2 (k1+k2) Pmax

Installé et utilisé par Mr. Juliette NDONG
à l'adresse Hamdallé Villa NS/18

CONSTATS EXTERNES :

A1 - plombs

Fils plomb coupé (s)	<input type="checkbox"/>
Fils inexistant	<input type="checkbox"/>

A2 – Scellés du boitier

Nr. scellés du boitier	847 216
Plombs falsifiés	<input type="checkbox"/>
Autres plombs	<input type="checkbox"/>

A3 - Capots

dévissé	<input type="checkbox"/>
ouvert	<input type="checkbox"/>
cassé	<input type="checkbox"/>
percé	<input type="checkbox"/>

A4 – Ecran LCD

cassé	<input type="checkbox"/>
eteint	<input type="checkbox"/>

A5 - Raccordements

Bouclage du compteur	<input type="checkbox"/>
Bouclage des TC	<input type="checkbox"/>
Isolation des TP	<input type="checkbox"/>

CONSTATS INTERNES :

B1 – Circuit du compteur

Carte Mère manipulé	<input type="checkbox"/>
---------------------	--------------------------

COMMENTAIRES :

Ont approuvé les constats et signé la présente fiche de constat les personnes ci-après :

ENERGIE EXPRESS

SENELEC

CLIENT

Protocole d'étalement des compteurs de la SENELEC

PROCES VERBAL DE VERIFICATION DE COMTEUR D'ELECTRICITE

Le 05/05/2025 à Guédiawaye

L'entreprise ENERGIE EXPRESS SARL a procédé à la vérification du compteurs N°
11014016 Appartenant à la SENELEC et posé pour le client :

- Prénoms et noms : Juliette NDONG
- Raison Social :
- Adresse : Hano 4 Villa NS/18
- Type de compteur : Mex
- Compte de contrat : 21006870977

Où nous avons constaté ce qui suit, (voir en Annexe la fiche de constat)
N° 30/3 du 05/05/2025

Au regard des constatations contenus dans la fiche précitée nous déclarons le compteur ci-après :

CONFORME

NON CONFORME

Après lecture, les personnes ci-après ont accepté de signer le présent procès-verbal.

ENERGIE EXPRESS



SENELEC

727 S
Senf
Onf
Ref N°6832

LE CLIENT

